

Minute sécurité
**Gestion de la diffusion des rencontres
sécurité dans SYMALEAN et de leur
traitement**



RAPPORTS RELATIFS AU PERSONNEL AMF (Interne) :

• **Diffusion des rapports**  :

- l'animateur de la rencontre
- la (les) personne(s) rencontrée(s) (Pour les observations qui les concernent)
- le(s) N+1 de(s) personne(s) rencontrée(s)

(nota : si « Travaux Neufs » est coché, alors diffusion complémentaire à la liste définie par ETN en fonction des portfolios)

• **Traitement des observations issues des rencontres**  :

- le(s) N+1 de(s) personne(s) rencontrée(s)

RAPPORTS RELATIFS AUX ENTREPRISES EXTERIEURES (Externe) :

• **Diffusion des rapports**  :

- l'animateur de la rencontre
- le (s) représentant (s) de l'EEX (Resp, QSE déclaré dans Safran)
- le parrain AMF de l'EEX
- le donneur d'ordre AMF de l'EEX
- le N+1 du donneur d'ordre AMF de l'EEX

(nota : si « Travaux Neufs » est coché, alors diffusion complémentaire à la liste définie par ETN en fonction des portfolios)

Traitement des observations issues des rencontres  :

- le N+1 du donneur d'ordre AMF

(nota : si « Travaux neufs » coché, alors traitement par le propriétaire du portfolio)

Des questions sur SYMALEAN ? Rendez-vous sur le sharepoint Symalean :



[Plateforme support Symalean - Home \(sharepoint.com\)](https://sharepoint.com)

